

JÉSUS-CHRIST ROI

POINT CULMINANT DE LA MISSION DE JEANNE D'ARC

PAR LE RÉVÉREND PÈRE J. B.-J. AYROLES, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Tous les saints se sont efforcés de reproduire de plus près possible le modèle de tous les prédestinés, L'HOMME-DIEU. *Il est la voie, la vérité et la vie* (Jean, XIV, 6). Il est vrai de dire cependant que chacun d'eux par ses œuvres, son genre de vie, ses écrits, est appelé à mettre en plus vif relief quelque'un des traits de Son adorable figure. Saint Athanase est l'invincible athlète de Son éternelle consubstantialité, saint Augustin le défenseur de la nécessité de Sa grâce ; dans saint François d'Assise nous admirons des reflets plus vifs de Sa pauvreté et de Son crucifiement ; aucun plus que saint François de Sales ne nous fait remonter à Sa douceur et à Sa suavité ; Sa compassion pour les malheureux éclate dans saint Vincent de Paul ; Son zèle pour la gloire de Son Père et le salut des âmes dans saint Ignace de Loyola.

La Pucelle a été suscitée pour attester par un miracle patent la présence de L'HOMME-DIEU, au sein de l'humanité, roi et suprême législateur, roi non pas seulement des particuliers et des individus, mais aussi des peuples et des nations. Ni ordre ni paix en dehors de Sa loi. C'est la raison de cette existence unique dans les annales humaines qui est l'histoire de la Pucelle.

Par l'enfant que les saintes appelaient PUCELLE, *fille de Dieu (Vraie Jeanne d'Arc, V, 251)*, L'HOMME-DIEU apparaît, non pas au fond d'un monastère, non pas dans une vie d'un rayonnement restreint, Il se place en plein courant des événements politiques, relève un grand royaume abattu, abat un vainqueur qui se regardait comme assuré de sa conquête. Le retentissement en fut tel que, selon la parole d'un contemporain, **tous les royaumes chrétiens en furent dans la stupeur**, et, que dans une lettre aux princes chrétiens, la cour d'Angleterre disait que presque tout l'univers avait ouï parler de l'instrument par lequel Il opérait le miracle¹.

Nous avons indiqué avec quelle opportunité, Il faisait cette manifestation. En se faisant Fils de l'homme, le Fils de Dieu est devenu le chef de l'humanité. L'humanité Lui appartient non seulement en tant que Dieu, mais aussi en tant qu'Homme : elle Lui appartient par droit d'excellence, par droit de conquête, et aussi parce que Son Père la Lui a donnée en apanage. *Je Te donnerai les nations en héritage ; les limites de la terre seront les limites de Ton domaine* ; tel est d'après le prophète royal le langage que le Père tient au Christ, et le Fils dit de son côté : *J'ai été constitué Roi sur la montagne de SION pour y promulguer la loi de Mon Père... Rois, comprenez ; Juges de la terre, instruisez-vous* (Ps. 11, *Quare fremuerunt gentes*).

Monarchie, Aristocratie, République, tout cela peut être légitime, mais tout cela est secondaire. Au-dessus de ces formes changeantes, **il est une constitution supérieure, la loi divine promulguée par L'HOMME-DIEU. Vouloir établir la justice, l'ordre, la paix en dehors de cette constitution, c'est vouloir bâtir en dehors de lois de l'équilibre, demander aux buissons de produire des raisins, aux climats du pôle de faire mûrir l'orange et la grenade.**

Le Moyen-Age, quoiqu'en pratique il s'en soit profondément écarté, **avait reconnu le principe. La Chrétienté, c'était Jésus-Christ Roi commun des peuples dont elle se composait, sa loi, leur loi première, règle de la conduite privée, des rapports sociaux, politiques, internationaux. C'était l'idéal** ; idéal, il faut le répéter, bien souvent oublié dans la conduite, profondément méconnu dans les actes par les individus et par leurs chefs ; mais tant qu'il n'était pas renié, il ménageait souvent **d'éclatantes réparations**, et il excitait au sein des foules, contre les transgressions criantes, de saines et vengeresses réprobations. C'est ce qu'avait compris un publiciste protestant, M. Cherbuliez, quand il écrivait dans la *Revue des deux Mondes* du 1^{er} août 1890 : « Quoiqu'en disent les libres-penseurs et quoique ils en aient, cette plante (Jeanne d'Arc) est née dans l'Eglise du Moyen-Age, elle en est un produit naturel ». *Naturel*, en ce qu'elle confirme par le miracle **le principe auquel le Moyen-Age doit tout ce qu'il a de grand, d'héroïque, de beau, Jésus-Christ Roi** ; naturel, en ce que dans la personne de la Vénérable, Jésus-Christ nous montre ce qu'Il communique de charmes, de grandeur, de noblesse, de simple et de magnanime tout ensemble, aux plus humbles de Ses rachetés, sans autre formation que celle de Ses enseignements. **L'HOMME-DIEU apparaît ainsi au seuil de l'âge moderne, au moment où se produisait la poussée qui devait aboutir à l'époque où Il serait traité comme l'ennemi, et, dans la mesure où Il le permet à ces mêmes ennemis, où l'on s'efforceraient de Le bannir de la société politique, civile, domestique, du cœur de l'enfance elle-même.**

Tout dans la vénérable se rapporte à ce point culminant, sa vie entière, et jusqu'au jour de sa naissance.

I

La foi, dit l'apôtre, nous fait comprendre que le Verbe de Dieu a adapté les temps pour rendre visibles les choses invisibles (H. C. IX, 3)²

Aucun jour ne convenait mieux à la naissance de celle qui venait pour raviver par le miracle la foi à Jésus-Christ-Roi que le jour de l'Epiphanie. Dans le langage vulgaire la solennité s'appelle la fête des Rois. **Ce sont des**

¹ *De gestis superstitiosæ mulieris hujus fere per universum orbem rumor vulgaris* (Vraie Jeanne d'Arc V, 468).

² *Fide intelligimus aptata esse tempora verbo Dei ut ex invisibilibus visibilia fierent.* (H. C. IX, 3).

chefs de peuple, des savants, qui viennent tomber aux pieds du Christ-Roi. Nés hors de la nation Juive, ils représentent les nations qui avec leurs rois et leurs sages viendront à leur suite rendre pareil hommage. C'est hautement en face du plus ombrageux des tyrans, dans sa capitale, qu'ils proclament **la royauté de l'Enfant-nouveau-né** : où est **le Roi des Juifs** qui vient de naître, disent-ils ; nous avons vu Son étoile, et nous venons L'adorer. Leur question porte le trouble dans l'âme du tyran qui opprime Jérusalem, et dans Jérusalem elle-même, ils n'en sont pas émus. Doublement éclairés par les prophéties et l'astre qui les guide, ils poursuivent allégrement leur marche, se prosternent aux pieds de l'Enfant-Dieu et avec l'encens par lequel ils confessent Sa divinité, ils Lui offrent l'or, tribut payé à la royauté de Son humanité, figurée par la myrrhe.

C'étaient les prémices de ce que l'humanité, dans ce qu'elle a de plus pur et de plus noble, ne cesse d'offrir depuis dix-neuf siècles à la Royauté de l'HOMME-DIEU.

Le caractère propre de l'écriture, disent unanimement les docteurs catholiques, c'est que les faits tout réels qu'ils sont, sont aussi des paroles, en ce sens qu'ils figurent, mettent sous nos yeux d'autres faits à venir. **Les Mages figurent les adorateurs de la royauté de Jésus-Christ ; Hérode est le type des ennemis que cette royauté devait trouver dans la suite des âges.** Il réunit dans sa personne **les traits généraux de tous ceux qui feront la guerre à Jésus-Christ-Roi.**

Il est astucieux, hypocrite, fourbe, cruel, habile à dissimuler sous des dehors trompeurs, les scélératesses d'une âme prête à ne reculer devant aucune, si elles peuvent le servir.

Il médite d'assassiner le Nouveau-Roi en feignant de vouloir L'adorer, de se servir de la droiture des rois Mages pour Le connaître et Le frapper plus sûrement. - Déçu dans sa trame perfide, ce sont des torrents de sang innocent qu'il fait couler pour atteindre le seul Nouveau-Né qu'il hait et redoute. Tant de froide dissimulation, de froide barbarie, ne détonnent pas dans la vie du monstre raffiné : son histoire n'en est qu'une suite.

L'Iduméen élevé au trône sur la ruine de la dynastie nationale, les Asmonéens auxquels sa famille et lui-même doivent leur fortune, en a fait disparaître les nombreux rejetons, par de perfides embûches, le poison, d'habiles intrigues. Il en poursuit le sang alors même qu'il est mêlé à son propre sang. Il a forcé la vertueuse princesse Marienne à lui donner sa main, à lui l'exterminateur de sa famille. Il en est épris d'un amour plein de férocité et de démesure. Deux fois, partant pour Rome, afin de réparer les erreurs de ses choix politiques, incertain du retour, il a donné l'ordre secret de l'égorger, s'il ne devait pas revenir. Il finit, sur de calomnieux rapports, par lui faire trancher la tête, et plusieurs jours après il demanda à grands cris qu'elle lui soit amenée. Il ne fait royalement élever les deux fils qu'elle lui a donnés que pour les faire mourir à leur tour, sur le soupçon injuste qu'ils veulent venger leur mère. Un troisième, issu d'un autre femme, qu'il a proclamé son héritier, aura le même sort, parce que le tyran a appris la joie que lui a causée la nouvelle prématurée de la mort de son père.

L'on devine combien aisément, et souvent au milieu de quelles tortures, versait le sang de ses sujets celui qui attentait ainsi à son propre sang. Rongé par les vers, sans que rien put calmer le feu intérieur qui le dévorait, il avait fait emprisonner les chefs des notables familles, et donné l'ordre de les égorger aussitôt après son dernier souffle, afin de changer en deuil, l'allégresse qu'il savait devoir être causée par la fin de son règne abhorré.

Le monstre était fort cultivé, un des hommes les plus éloquents de son siècle. Il couvrit la Judée de monuments destinés à immortaliser son nom. Dans la reconstruction du temple, il se montra l'égal de Salomon ; mais en même temps il faisait élever dans l'ancienne Samarie un temple splendide à la divinité d'Auguste. Extérieurement il adorait César et Jéhovah : en réalité, **il n'adorait qu'une divinité, lui-même**, et pour le culte de cette divinité, il n'y avait à considérer ni le nombre, ni la qualité des victimes.

Pour la honte de l'histoire, Josèphe et les historiens païens ont accolé le surnom de *Grand* à celui d'Hérode. Il est grand par tout ce qui constitue l'égoïsme le plus complet, et le plus redoutable à l'espèce humaine.

Tel est le premier ennemi de la royauté de l'HOMME-DIEU. Tous ceux qui sont venus dans la suite sont taillés à son effigie. L'on ne remarque entre eux que les variétés que l'on observe dans les produits d'une même espèce. Le milieu, l'énergie du principe vital, les circonstances modifient les individus ; mais le fond est identique : l'amour de soi sans freins, ni limites ; ils ont droit à tout ce qui peut servir leurs convoitises ; tout ce qui leur fait obstacle doit disparaître, ou être réduit à l'impuissance ; le genre humain est fait pour servir à leurs plaisirs, ou devenir leur piédestal. Tout ce qui mène au succès est légitime et bon.

Dans la suite des temps, Hérode s'est appelé Néron, Domitien, Dioclétien, et dans des temps plus rapprochés, Danton, Marat, Robespierre, Laréveillère-Lépaux, et de mille autres noms, opprobres de nos annales modernes. **Du jour où le nom de l'HOMME-DIEU a été effacé de nos codes, les Hérodes ont pullulé, pullulent, et tant qu'il n'y sera pas rentré, pulluleront sur notre sol.** Les empereurs romains se faisaient adorer en chair et en os. En attendant de s'installer dans nos églises, les statues et les noms des ennemis de Jésus-Christ-Roi souillent nos rues et nos places publiques. **Ils revendiquent l'attribut le plus incommunicable de la divinité, celui de créer le droit et la vérité.**

Vérité si lumineuse qu'elle a été la conclusion des études historiques de **Taine**. Il écrivait dans l'intimité : **«L'humanité a besoin des ailes du Christianisme... Quand on les casse, la société devient un coupe-gorge et un mauvais lieu».** Il tombait ainsi d'accord avec celui qui combattit ses débuts matérialistes. «Rien, écrivait Louis Veuillot, ne saurait défendre l'humanité désarmée de Jésus-Christ. **Sans Jésus-Christ, la pauvre bête humaine sera toujours insultée et mangée, le monstre toujours insatiable».**

La Vénérable venait pour faire resplendir la royauté qui seule peut préserver l'humanité d'être la proie des Hérodes de toute taille. Sa naissance est donc bien placée en la fête, où avec les premiers hérauts de cette royauté, nous voyons par un saisissant contraste **ceux qui en sont les ennemis**, et le sort réservé aux peuples

tombés sous leurs dents et leurs griffes.

Le Roi que proclame la Vierge-Guerrière a toute puissance pour délivrer les nations qui se rangent hautement sous Son sceptre et sous Sa loi. C'est ce que disent les étapes de la carrière de la Libératrice. Elles se rattachent toutes au mystère de l'Ascension.

Vers l'Ascension 1428, cette année le 13 mai, elle s'annonce à Baudricourt ; la veille de l'Ascension 1429, le 4 mai, elle frappe son premier coup et emporte Saint-Loup ; la veille de l'Ascension, aux premières vêpres du 24 mai 1430, elle est prise à Compiègne ; la veille de l'Ascension 1431, le 9 mai, elle est mise en face des instruments de torture les plus propres à l'effrayer, et menacée de se les voir appliqués, si elle ne désavoue pas sa mission. Elle ne l'affirma jamais avec plus d'énergie. Ses paroles nous autorisent à conclure qu'elle fut favorisée de sa première vision, le jour de l'Ascension, le 29 mai 1424.

Ces coïncidences réitérées peuvent-elles être fortuites ? Le penser ne serait-ce pas mériter le reproche adressé aux Apôtres : *Vous aussi, vous êtes sans intelligence ?* (Math. xv, 16) Quel rapport, demandera-t-on, entre cette solennité, et la mission de la Vénérable : Jésus-Christ, Roi ? Mais jamais l'HOMME-DIEU n'a affirmé plus hautement Sa royauté, Sa qualité de suprême législateur, la permanence de Sa présence au sein de Son Eglise, qu'au moment de quitter la terre. **Toute puissance M'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez, enseignez toutes les nations, donnez-leur une vie nouvelle par le Baptême. Apprenez-leur à garder Mes commandements. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles** (Math XXVIII, 18).

La Pucelle s'envola au ciel sur le midi : le bûcher de la place du Vieux-Marché fumait encore que toutes les cloches de Rouen annonçaient les premières vêpres de la grande solennité du lendemain, la fête où l'Eglise découvre à son roi un triomphe qu'elle déclare ne pouvoir jamais être trop splendide, la Fête-Dieu ! La liturgie de l'office de ce jour est la proclamation de la royauté de Jésus-Christ sur les nations : **REGEM GENTIUM, venite adoremus.**

Mgr Touchet a écrit que la Vénérable est une eucharistie qui cache, ou mieux qui montre Dieu. Si le titre de notre premier article n'est pas sans fondement, elle aussi est un mémorial des merveilles de Dieu.

L'Eglise n'a jamais oublié l'idéal du Moyen-Age. Léon XIII l'exposait dans l'encyclique *Immortale Dei*. La première parole adressée par Pie X à l'univers a été pour lui rappeler **le plan divin**. Dès le début de l'encyclique *E supremi Apostolatus*, par laquelle il s'annonçait au monde, sa Sainteté écrit : « Nous déclarons que dans l'exercice du Souverain Pontificat, **notre BUT UNIQUE est de tout restaurer dans le Christ, afin que le Christ soit tout en tous...** Il en est, et en grand nombre, nous ne l'ignorons pas, qui poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité dans l'ordre, s'associent pour former le parti de l'ordre. Hélas ! vaines espérances et peines perdues. **De parti de l'ordre capable de rétablir la paix au milieu de la perturbation des choses, il n'en est qu'un, le parti de Dieu... et le parti de Dieu, quelques efforts que nous fassions, n'advientra que par Jésus-Christ.** L'Apôtre nous en avertit, quand il écrit : **PERSONNE NE PEUT POSER D'AUTRE FONDEMENT QUE CELUI QUI A ETE POSÉ, ET CE FONDEMENT C'EST LE CHRIST-JÉSUS** ».

II

La Vénérable est si bien prédestinée à rendre sensible au sein de l'humanité, la présence de l'HOMME-DIEU son Législateur et son Roi, que le cadre extérieur de la vie de l'humble Vierge, semble calqué sur le cadre extérieur de la vie mortelle du Libérateur, en être comme une réduction, la miniature, l'ombre vivante.

Trois périodes extérieures, entièrement différentes, partagent les jours mortels du Sauveur parmi les hommes : la vie cachée de Nazareth, Sa manifestation dans la vie publique, la Passion et la mort. Ces trois périodes ne se retrouvent-elles pas, d'une manière frappante, dans la vie extérieure de notre sainte ? Je dis la vie extérieure ; il n'est question, et il ne peut-être manifestement question, que de celle-là.

Une Joie entièrement insolite inonda les habitants de Domrémy, lorsque dans l'humble chaumière de Jacques d'Arc Isabelle Romée donna le jour à l'enfant prédestinée. Comment mieux rappeler la joie des bergers de Bethléhem à la naissance de l'HOMME-DIEU dans une crèche ?

Trois mots résument la vie à Nazareth du souverain législateur, venu pour enseigner par l'exemple avant d'enseigner par la parole. Il était **soumis** à Son père putatif et à Sa mère. Les témoins de la vie de Domrémy sont unanimes pour confirmer ce que l'accusée de Rouen répondait à ses prétendus juges : **J'OBÉISSAIS** en tout à mon père et à ma mère. Elle ajoute : excepté au cas du mariage à Toul, et cette **dérogation** n'est qu'un nouveau trait de ressemblance avec le Dieu Adolescent, resté à douze ans au temple à l'insu des siens, et répondant à leurs plaintes : *Ne saviez-vous pas que Je dois être avant tout aux affaires de Mon père ?* (Luc, II, 29). Celle que les Saintes appelaient *Pucelle, fille de Dieu* (*Vraie Jeanne d'Arc* V, 259), devait avant tout être aux affaires de son Père, à la mission à laquelle Il la destinait.

Cette mission lui fut manifestée lorsqu'elle venait d'atteindre sa douzième année.

Dès lors elle vit dans un commerce constant avec saint Michel et les Anges quelle voit sensiblement parmi les hommes (*Vraie Jeanne d'Arc*, V, 251, cf. 11, 140, 148), et avec les deux Saintes ses conseillères et ses guides. Ce n'était pas trop de cinq ans pour la préparer à la plus inouïe des carrières. Est-il douteux que saint Michel qui avait conduit ses milices, adorer le Roi des purs esprits fait chair et naissant dans une étable, que les Anges dont il est dit qu'au désert ils L'approchèrent et Le servaient (Mat. IV, 2), ne soient venus L'adorer dans la vie obscure de Nazareth ?

En attendant de dissiper les ténèbres de Sa vie cachée, l'HOMME-DIEU partageait les durs **travaux** de celui qui

passait pour Son père. *N'est-ce pas le fils d'un artisan ?* (Mat. XIII, 56) *N'est-il pas artisan lui-même ?* (Marc VI, 3) dira-t-on aux jours de Sa manifestation. Tous les témoins constatent à l'envi la diligence, avec laquelle l'adolescente prenait sa part, à l'intérieur et à l'extérieur, des humbles travaux du ménage paternel. Rien ne trahit le céleste commerce, visible pour elle seule, qu'elle entretient avec le Ciel, si ce n'est, dans l'accomplissement de tous ses devoirs, une perfection qui faisait dire à son curé : *elle n'a pas sa pareille dans la paroisse*. Encore un reflet de Celui dont-il est dit : *Il a bien fait toutes choses* (Marc, VII, 37).

Lorsque l'HOMME-DIEU se mit à répandre les trésors de Sa doctrine et de Ses miracles, les Evangiles multiplient les expressions pour peindre l'étonnement, l'admiration, la stupeur des foules. *On était dans l'admiration de Sa doctrine ; Sa doctrine jetait dans la stupeur* (Math. VII, 28 ; Marc I, 22). *On était dans l'admiration des paroles qui tombaient de Ses lèvres* (Luc IV, 22). *D'où Lui viennent tant de dons, tant de sagesse, les merveilles qui émanent de Ses mains ?* (Marc. VI, 2) *Comment sait-Il les lettres Lui qui ne les a jamais apprises ?* (Jean, V, 15) *Ne connaissons-nous pas Son père et Sa mère ? N'est-il pas un artisan ?*

Celui dans lequel sont tous les trésors de sagesse et de perfection, qui reste toujours infiniment au-dessus de toute comparaison - est-il besoin de le redire ? - en a répandu sur Son envoyée de tels traits, que pour rendre les sentiments produits par ces reflets, les chroniqueurs emploient les expressions mêmes de l'Evangile. - **Tous les royaumes de la chrétienté étaient dans la stupeur** : *Stupebant omnia regna christianitatis*, (*Vraie Jeanne d'Arc* IV, 236) écrit le dominicain allemand Nieder. Les docteurs et les capitaines s'émerveillaient des réponses qu'elle faisait tant des choses divines que de la guerre... C'était chose merveilleuse comment elle parlait notablement de ce dont elle était chargée, vu qu'en autre chose, elle était la plus simple VILLAGEOISE qu'on vit jamais (Ibid. III, 147, 68).

Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité Son peuple, disait-on en Judée (Luc, VII, 16). Il y a une prophétesse en France, écrit le clerc allemand de Spire, qui a donné pour titre à son mémoire «La prophétesse de France, *Sybilla Francix*» (*Vraie Jeanne d'Arc*, I, 70).

Je suis venu pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres (Luc IV, 10), disait l'HOMME-DIEU. Ils se pressaient autour de Lui, touchaient Ses vêtements, et Lui barraient le chemin, au point de Le laisser difficilement pénétrer dans Sa demeure. Telle était la vertu communiquée à Son envoyée, qu'elle aussi disait : *Je suis venue pour la consolation des pauvres et des indigents* (*Vraie Jeanne d'Arc*. 18, 176). Elle se faisait garder contre l'empressement des foules cherchant à baiser ses vêtements et ses mains, mais elle n'eut jamais le courage d'écarter les pauvres, toujours si aimés par elle, qu'à Domremy, elle voulait leur céder son lit, se réservant pour elle, l'âtre du foyer.

Le **grand crime** imputé à la Vénérable était **le port de l'habit viril**. Non seulement il était commandé par les exercices de la vie militaire, la raison de décence qui fait qu'en temps ordinaire, le costume doit être différent pour les deux sexes, voulait qu'il fut le même pour la Vierge, appelée à vivre seule, au milieu des hommes d'armes.

Pareil reproche est la **reproduction du Pharisaïsme**, qui si souvent, fit un crime à l'HOMME-DIEU de guérir les malades le jour du Sabbat.

Ne pouvant nier la réalité des miracles qu'il semait sur Ses pas, les Pharisiens prétendaient qu'*Il les opérait, au nom et par la vertu de Béalzébut, prince des démons* (Luc, XI, 15). C'est aux esprits infernaux Satan, Belial et Béhémot, que l'Université anti-pontificale de Paris attribuait les œuvres merveilleuses de la Vénérable (*Vraie Jeanne d'Arc* V, 391).

Il est venu parmi les Siens et les Siens ne L'ont point reçu dit saint Jean (I, 15). «Il n'est que trop vrai, écrit le Père Daniel, que parmi les premiers commandants royaux plusieurs ne pouvaient la souffrir. Au siège de Paris, il la laissèrent s'engager pour la faire périr» (*Histoire de France*, sa prise à Compiègne). Elle a été vraisemblablement livrée par Flavy. Ses pires ennemis furent les docteurs de l'Université Anglo-Bourguignonne de Paris.

D'après le cardinal Pie, **la passion et la mort** de la fille de Dieu offre une **conformité minutieuse** avec la passion et la mort de l'HOMME-DIEU. «Non, s'écrie Mgr Freppel, il n'y a pas dans l'histoire, de figure qui me rappelle mieux le drame du Calvaire». Déjà plusieurs auteurs du temps avaient vu dans Cauchon un nouveau Caïphe, dans ses assesseurs un nouveau Sanhédrin.

Le Maître a été condamné parce qu'Il se donnait pour ce que prouvaient Ses miracles, vrai Fils de Dieu, et vrai Dieu. La Vénérable a été condamnée parce qu'elle se donnait pour ce que démontraient ses œuvres, véritablement envoyée par Dieu.

L'HOMME-DIEU n'a jamais affirmé Sa divinité avec plus de force, que devant les Juifs menaçant de Le lapider, et cherchant à Le prendre au piège de leurs interrogations et de Ses réponses. Pas une séance, dans laquelle les tortionnaires de Rouen n'aient cherché à faire désavouer à l'accusée, l'origine divine de sa mission. Ils n'ont obtenu que des réponses réitérées, et toujours plus fermes, que c'est du Ciel qu'elle la tenait immédiatement.

Le Maître mourut en poussant un grand cri. La Vénérable exhale son dernier souffle en lançant vers le Ciel, avec un accent plus pénétrant, le Nom de JÉSUS, quelle n'avait cessé d'acclamer dans les flammes.

Accent si pénétrant qu'il fendit le cœur de ses pires ennemis, et les força à donner des larmes à leur victime. Cauchon lui-même pleura. Le frère du vendeur Louis de Luxembourg, chancelier de France pour l'Angleterre, disait n'avoir pas tant pleuré à la mort de son père. N'était-ce pas fendre les rochers ? - *Nous avons brûlé une sainte*, s'écriait Tressart, secrétaire du roi d'Angleterre. Le bourreau courait au couvent des Dominicains, éperdu, demandant s'il y avait pardon pour lui, après qu'il avait brûlée une sainte. Comment ne pas penser aux Juifs se retirant du Calvaire en se frappant la poitrine, au centurion s'écriant : *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu*.

Que d'autres traits de ressemblance ! Nous n'avons rien dit du double échafaud d'ignominie du cimetière Saint-

Ouen, de la place du Vieux-Marché, reproduction du Lithostrotos. Disons du moins que comme pour le Maître, le cœur conservé intact au milieu des flammes, fut le dernier spectacle offert à la vue de la multitude.

Des récits menteurs du martyr furent envoyés aux princes de la Chrétienté, comme les Juifs l'avaient fait pour le Crucifié du Calvaire.

Il serait facile de poursuivre le rapprochement à travers l'histoire. Les ennemis de Jésus-Christ-Roi le sont à un égal degré de celle qui fut créée pour **Le manifester toujours vivant parmi nous...** Qu'il suffise de rappeler que celui qui osa donner à ses adeptes pour cri de ralliement, *écrasons l'infâme*, est l'auteur de l'innommable production littéraire : *La Pucelle*.

La ressemblance du disciple avec le Maître n'est pas une injure pour le Maître, a dit le cardinal Pie. Nous n'avons parlé que du cadre extérieur de la vie. Non seulement le Maître reste à une distance infinie : mais tout ce qu'il y a de merveilleux, d'exquis dans la sainte fille, et dans tous les saints, est un écoulement des trésors de Son Cœur : c'est à Lui qu'il faut remonter. Nous allons entendre la Vénérable, ne pas cesser de répéter, que **c'est à Lui qu'il faut tout rapporter**, et se perdre pour ainsi dire dans son Seigneur.

III

L'HOMME-DIEU, par la reproduction du cadre matériel de Ses jours mortels dans l'existence de Son envoyée, est comme sculpté dans sa vie extérieure ; mais Il l'est plus profondément dans son âme. **La sainte fille a constamment sur les lèvres le Nom de son Seigneur.** *Notre-Seigneur, Mon Seigneur, Messire, le Souverain droiturier, le Roi du ciel*, ce sont les noms que, sans exclure le Nom de Jésus, elle aime à Lui donner. Ils reviennent presque à chaque phrase dans ses lettres, et dans ses réponses à Rouen, tout comme le Nom de Jésus dans les écrits de saint Paul. L'Apôtre voulait mettre en lumière que le salut nous vient par le Rédempteur. Le Nom de Jésus, Sauveur, le rappelle. **La Vénérable était suscitée pour rappeler par le miracle que ce même Sauveur est le Roi des peuples et des Etats** ; voilà pourquoi elle emploie le plus souvent les mots qui expriment la suzeraineté.

Elle se perd dans son Seigneur. Il est sa Vie, son vivre. Elle ne cesse de répéter que c'est Lui que l'on doit voir, dans toutes les merveilles dont elle est l'instrument. **Elle n'est pas au service de Charles : elle est au royal service de son droiturier et Souverain Seigneur** (*Vraie Jeanne d'Arc*. IV, 45, 52).

Tout ce qu'elle a fait de bien, c'est par le conseil de Notre-Seigneur (ibid. V, 328).

Elle Le veut pour garant de ses réponses (Ibid. 214). Aussi demande-t-elle délai pour Le consulter par l'entremise de Ses Saintes.

Il est son Maître : «J'ai bon Maître, à savoir Notre-Seigneur, auquel je me rapporte de tout. Notre-Seigneur a toujours été le maître de mes faits, et l'ennemi n'y eut jamais puissance» (Ibid. 381) ; et aux examinateurs de Poitiers : «Messire a un livre dans lequel aucun clerc ne peut lire, quelque parfait qu'il soit en cléricature. Il y a ès livres de Messire plus qu'ès vôtres».

Pour faire le commandement de son Seigneur, elle irait vers le Dauphin, dut-elle s'y rendre sur les genoux, dut-elle user les jambes jusqu'aux genoux (Ibid. II. 225. 231).

Parlant du vêtement viril : je ne le laisserai pas sans l'ordre de Notre-Seigneur, dut-on me couper la tête ; mais si cela plaît à Notre-Seigneur, il sera aussitôt mis bas (Ibid. V. 269).

Pour rien au monde, je ne ferais le serment de ne point m'armer, et de ne pas me mettre en habits d'homme, et cela pour faire le plaisir de Notre-Seigneur... Si l'on me donnait congé en habits de femme, je me mettrais aussitôt en habits d'homme, et je ferais ce qui m'est commandé par Notre-Seigneur (ibid. V, 283. 327). Elle savait que sa mission n'était pas finie. Voilà pourquoi, elle ne craignait pas de dire : Encore de présent, si j'étais dans l'autre parti, et en habits d'homme, il me semble que ce serait un des plus grands biens de France (ibid. V, 252).

Je m'en rapporte, Je m'en attends à Notre-Seigneur (V, 348, 3498 et alibi), cette réponse faite souvent au cours du procès, revient presque après chacun des soixante-dix articles du venimeux réquisitoire de d'Estivet.

Ce qu'elle a dit de sa bannière dispensera de prolonger des citations que l'on peut prendre dans le procès entier. Paquerel savait de sa pénitente dans quelles circonstances la bannière avait été confectionnée. Il le raconte dans les termes suivants : «Lassée des retards que l'on mettait à l'appliquer à son œuvre, Jeanne s'enquit auprès des messagers de son Seigneur de ce qu'il y avait à faire. Ils lui répondirent : **«Prends l'étendard de ton Seigneur»**, et c'est pour leur obéir qu'elle fit confectionner sa bannière» (IV, 292).

La Vénérable s'en expliquait ainsi dans la séance du 17 mars : «Tout l'étendard était commandé par Notre-Seigneur, par la voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite qui me dirent : Prends l'étendard de par le Roi du Ciel ; et parce qu'elles me dirent : prends l'étendard de par le Roi du Ciel, je fis faire cette figure de Notre-Seigneur et de deux Anges ; je les fis colorier, et je fis tout par leur commandement. - Leur avez-vous demandé, si en vertu de votre étendard, vous gagneriez les batailles où vous vous mettiez, et auriez victoire. - Elle me dirent de le prendre hardiment, et que Dieu m'aiderait. - Qui aidait le plus à la Victoire, est-ce vous qui aidiez l'étendard, ou l'étendard qui vous aidait ? - La victoire de moi ou de l'étendard, tout était à Notre-Seigneur. - L'espérance de la victoire était-elle fondée en l'étendard ou en vous ? - Elle était fondée en Notre-Seigneur et pas ailleurs. - Si un autre que vous eut porté l'étendard, aurait-il été aussi fortuné que porté par vous ? - Je n'en sais rien ; mais je m'en attends à Notre Seigneur. - Si un des gens de votre parti vous eut donné son étendard à porter, l'eussiez-vous porté en aussi bonne espérance que celui dont la disposition vous avait été donnée par Dieu, alors même que c'eut été l'étendard de votre roi ? - Je portais plus volontiers celui qui m'avait été donné par Notre-Seigneur, et toutefois de tout je m'attendais à Notre-Seigneur (V, 286).

Elle se savait aimée de son Seigneur. Le sentiment qu'exprimaient les sœurs de Lazare, quand elles faisaient

dire au Maître : *celui que Vous aimez est malade* (Jean, XI, 3), est exprimé dans la prière si touchante dans sa simplicité, par laquelle elle requérait de Notre-Dame conseil et réconfort. Comment les requérez-vous, lui fut-il demandé ?

- En celle manière : Très doux Dieu, en l'honneur de Votre passion, **JE VOUS REQUIERS, SI VOUS M'AIMEZ**, que Vous me révéliez ce que je dois répondre à ces gens d'Eglise. Je sais bien, quant à l'habit, le commandement par lequel je l'ai pris ; mais je ne sais de quelle manière je dois le laisser ; pour cela plaise à Vous à moi l'enseigner (V, 334).

Siméon Luce dans une des rares phrases qu'on peut louer sans restriction dans sa *Jeanne d'Arc à Domrémy*, a dit fort justement : «Pour Jeanne, le Nom de Jésus ne figure pas seulement en tête de ses lettres, dans les plis de son étendard, et jusque sur l'anneau mystique qu'elle porte à son doigt, il est surtout au plus profond de son cœur ; elle ne se borne pas à adorer Jésus, comme son Dieu ; **elle reconnaît en Lui le roi de France, dont Charles VII est le seul légitime représentant**».

Léon XIII, dans le Bref *Rem, tu, amptam*, par lequel sa Sainteté constituait pour ainsi dire l'auteur de la *Vraie Jeanne d'Arc*, historien et vengeur de la Vénérable, écrivait : **celle qui est l'insigne gloire de votre patrie, l'est en même temps de la religion catholique** : *Istud patriæ vestræ decus, idem est Religionis Catholicæ*.

La royauté de l'HOMME-DIEU rappelée à la fille-aînée de l'Eglise, l'était à ses sœurs puînées, soulevées, stupéfaites par le miracle fait en faveur de la France. - **ROI DU MONDE**, ainsi que le rappelle la Vénérable dans sa lettre au duc de Bourgogne, **L'HOMME-DIEU L'EST PARTICULIÈREMENT, DES NATIONS CHRÉTIENNES, ET PARMILLES, À UN TITRE PLUS SPÉCIAL, DE LA NATION TRÈS CHRÉTIENNE, DE LA FRANCE**.

La Vénérable aime à l'appeler **le saint royaume**. Saint, il l'est par ses origines surnaturelles, par le rôle providentiel que l'HOMME-DIEU lui a assigné. Quand le Pape **Grégoire IX écrivait à saint Louis que la France était la nouvelle tribu de Juda, que le Christ l'avait choisie pour être l'exécutrice de ses grands desseins sur le monde**, il exprimait sous une autre forme ce qu'avaient dit ses prédécesseurs. Quelques années seulement avant l'apparition de la Vénérable, le Pape Boniface IX, pour ramener le malheureux Charles VI à l'obédience romaine, lui disait : «**L'alliance entre vos prédécesseurs et les Pontifes Romains fut si étroite, que ceux-ci n'ont presque rien entrepris de grand sans les rois de France, et que les rois de France n'ont rien fait de digne de mémoire sans les Pontifes Romains**».

Souvenirs d'incomparable gloire, ils rendent plus poignantes les angoisses présentes. Pourquoi **l'irréconciliable ennemie de l'HOMME-DIEU, la maçonnerie**, s'est-elle attaquée avec tant de frénésie à la France ? Pourquoi déploie-t-elle toutes les astuces du génie infernal qui l'inspire pour étouffer dans sa poitrine tout battement chrétien, et sucer dans ses veines, jusqu'à la dernière molécule du sang Rédempteur qui l'avait faite si grande ? **Elle connaît ce qu'est la France dans le plan divin**. Périssent la France plutôt que de la voir encore chrétienne. C'est le serment d'Annibal proféré dans le tréfonds des antres maçonniques. Un de ses adeptes n'a-t-il pas dit : Nous n'avons que faire d'une France qui ne répandrait pas les principes de la Révolution. Or, **l'essence de la Révolution est la guerre à l'HOMME-DIEU**, l'application dans l'ordre politique du cri : *écrasons l'infâme* traduit aujourd'hui par celui de : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi*.

Que ceux qui ne veulent pas voir périr la France ne s'y trompent pas. **IL N'Y A QU'UN MOYEN DE SALUT, OPPOSER LE CRI : JÉSUS-CHRIST-ROI**. Nous allons entendre la Libératrice le proclamer sans se laisser sous toutes les formes. Tout ce que nous avons dit, des dates des événements de sa carrière, du calque de sa vie sur la vie extérieure du Roi des nations, de son absorption pour ainsi dire dans son Seigneur, se rapporte à ce qu'elle va nous dire en termes bien exprès, a pour but de montrer comment **tout dans son existence est pour faire resplendir le dogme de la royauté de Jésus-Christ**.

IV

Sur le seuil de la carrière, avant même d'y entrer, la Vénérable a proclamé la signification du miracle qu'elle devait accomplir. Les premières paroles tombées de ses lèvres sont pour dire que **LE VRAI ROI DE FRANCE, C'EST SON SEIGNEUR**. C'était vers l'Ascension 1428, dépose Bertrand de Poulengy, présent à l'entretien : La petite paysanne de Domrémy était parvenue à aborder le lieutenant du roi à Vaucouleurs, Robert de Baudricourt.

Je viens, lui dit-elle, de la part de mon Seigneur pour que vous mandiez au Dauphin de bien se tenir, et de ne pas engager de combat avec ses ennemis, mon Seigneur ne devant lui donner de secours qu'après la mi-carême - **LE ROYAUME NE REGARDE PAS LE DAUPHIN ; IL REGARDE MON SEIGNEUR**. Mon Seigneur cependant veut que le Dauphin soit fait roi, et tienne le royaume en commende. **Il sera fait roi malgré ses ennemis, ET C'EST MOI QUI LE CONDUIRAI A SON SACRE**. - Lequel est ton Seigneur, demanda Baudricourt - **C'EST LE ROI DU CIEL**, reparti l'adolescente.

Le capitaine royal, en cela bien excusable, prit la paysanne pour une folle. Le message ne fut pas transmis, ou il n'en fut tenu nul compte. L'ignominieuse défaite de Rouvray, subie le premier samedi de carême, prouva qu'elle était bien la messagère de son Seigneur, le Roi du Ciel.

L'enfant ne demandait pas encore à être conduite au Dauphin : Elle devait tarder huit mois. Elle s'annonçait, et en s'annonçant elle exposait **la vraie constitution politique de la France, telle que la Providence l'avait faite, et que cette même Providence voulait la maintenir et la consacrer à nouveau par le miracle**.

Si la naissance désigne le futur roi, elle ne le constitue pas, et ne le met pas en possession du royaume. C'est un roi vassal **qui doit attendre l'investiture du suzerain, le Seigneur de Jeanne. Cette investiture se fait par le sacre**. Jusqu'au sacre le plus proche parent du roi défunt n'est, selon l'expression de la Vénérable, que le gentil

Dauphin, c'est-à-dire, **l'homme que la race désigne pour le trône** ; car telle est la signification première du mot gentil. Jusqu'à Reims la Vénérable n'appela que de ce nom le fils de Charles VI. On lui demandait pourquoi elle ne l'appelait pas roi. *Il n'est pas sacré* répondait-elle. - Si à la cour on était moins soucieux de cette propriété des termes, conservatrice des idées, les dépositions des témoins entendus à Domrémy, prouvent qu'à cette extrémité du royaume, on y était fidèle. Les témoins désignent constamment *le roi de Bourges* des Anglais par le mot *le Dauphin*. Ils sont une preuve de ce que **Pie II** a consigné dans ses mémoires : **Les Français dénie la qualité de vrai roi, à quiconque n'a pas été oint de l'huile de la sainte Ampoule**¹.

N'étant pas encore investi par le suzerain, le roi vassal n'a qu'à se tenir dans ses positions. **Le gouvernement du royaume regarde le suzerain, le Seigneur de Jeanne**. Il veut **maintenir l'antique constitution**, il veut que le Dauphin soit fait roi, et **tienne le royaume en commende, c'est-à-dire qu'il le gouverne comme un bien sacré** ; car telle était bien, dans l'acception commune et la pensée de Jeanne, la signification du mot *commende* ; un bien consacré à Dieu, confié à la garde d'un puissant, pour qu'il le défendît, et veillât à ce qu'il fut administré selon sa destination.

C'était la signification du sacre : Le roi n'y recevait une sorte de consécration sacerdotale, qu'en **prenant L'ENGAGEMENT DE GOUVERNER CONFORMÉMENT À LA LOI DU SUZERAIN. L'épée lui était remise, avant tout pour protéger la foi, l'observation de la loi que l'HOMME-DIEU est venu donner au monde, défendre les faibles et les opprimés.**

La **preuve** que le vrai suzerain est bien le Seigneur de Jeanne, c'est qu'**Il renversera les obstacles réputés insurmontables**, qui barrent au Dauphin le chemin du sacre, par la main si débile de l'enfant qui annonce ces merveilles. - *C'est moi qui le conduirai au sacre.*

La pensée exprimée devant le premier de ses guides, elle l'exprimait au second, Jean de Metz, quelques mois après, alors qu'à Vaucouleurs, elle cherchait à être menée au Dauphin. Faisant allusion au mariage en négociation entre le fils de Charles VII, le futur Louis XI, et la fille du roi d'Ecosse, elle disait : «Personne au monde, ni duc, ni fille du roi d'Ecosse ne peut recouvrer le royaume de France ; **il n'y a de salut qu'en moi**. Je préférerais bien cependant filer auprès de ma pauvre mère ; car ce n'est pas là œuvre des personnes de mon état ; mais **il faut que je le fasse, car ainsi le veut mon Seigneur**» (*Vraie Jeanne d'Arc*, II, 231).

Il n'y a de salut qu'en moi. Dans la bouche de la *paysannelle*, c'eût été un délire d'extravagance et d'orgueil, si pareil discours n'était pas suivi des mots : *Ainsi le veut mon Seigneur*, pour lequel **vouloir c'est pouvoir**.

Lui objecte-t-on les difficultés de la route, elle répond : *Je suis née pour ce faire. Mon Seigneur me met sur ce chemin ; Il me fraiera la route* (Ibid. 225) ; et encore : «*Il y a près de cinq ans que mon Seigneur et mes frères du ciel m'entretiennent du secours que je dois apporter au royaume de France*» (Ibid. 233).

Le premier mot qu'elle dit au Dauphin, c'est qu'elle vient **pour le faire roi, mais roi vassal**. «Gentil Dauphin, dit-elle, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande par moi le Roi des cieus que vous serez sacré et couronné à Reims, **ET QUE VOUS SEREZ LIEUTENANT DU ROI DES CIEUX, QUI EST ROI DE FRANCE**»². Ce fut le début du fameux entretien de la révélation des secrets, qui se termina par ces mots, dont il est inutile de faire ressortir la solennité : «Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France, et fils du roi ; et Il m'envoie pour te conduire à Reims, y recevoir, si tu le veux, ton couronnement et ton sacre»³.

Paquerel, qui nous fait connaître ces significatives paroles, affirme les tenir de Jeanne elle-même. Le moine Augustin en connaissait si bien la portée, qu'à travers sa déposition écrite en latin, il a inséré les mots français les plus expressifs. Jeanne qui d'abord a parlé au Dauphin en nombre pluriel *eritis locum tenens*, le tutoie à la fin, *ego dico tibi ex parte Messire que tu es vrai héritier de France et fils du roi*. La révélation des secrets avait **prouvé** à son interlocuteur ravi et ému jusqu'aux larmes, que **ce n'est pas tant elle qui parlait que Celui dont elle était l'envoyée**. *L'ego dico tibi* rappelle *l'ego dico tibi quia tu es Petrus* de l'Evangile. **Celui qui avait établi Pierre au gouvernement de Son Eglise, confiait au descendant de saint Louis le gouvernement du saint royaume, le lui donnait en commende, l'établissait Son Lieutenant, Son vicaire, pour que d'accord avec le Vicaire contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront pas, il l'administra conformément au droit et à la loi qu'il est venu donner au monde, et dont Son Vicaire de Rome est l'infaillible et l'indéfectible gardien**. Pourquoi les descendants de Hugues Capet l'ont-ils trop souvent oublié ? **Pourquoi trop souvent ont-ils regardé et administré comme leur propriété personnelle ce qui n'était qu'un fidéicommiss remis à leur vigilance ?**

Avant Siméon Luce, dont la phrase a été citée, Quicherat dans ses *aperçus nouveaux* avait écrit : «**Elle regardait le royaume de France, comme le Royaume de Jésus...** Cette opinion explique pourquoi Jeanne, à son arrivée auprès de Charles VII, l'engagea à faire la **donation**, c'est-à-dire la recommandation de son royaume à Dieu». Ce n'était pas une simple recommandation ; Charles VII alors fort pieux, n'avait pas besoin que la Pucelle lui prescrivit de recommander son royaume à Dieu. **C'ÉTAIT UNE VRAIE DONATION**.

Elle est attestée par le duc d'Alençon : **La Pucelle, dit-il, fit plusieurs requêtes au roi et entre autres qu'il donnât son royaume au roi du ciel, et qu'après cette donation, le Roi du ciel ferait pour lui ce qu'il avait fait pour ses prédécesseurs. et le rétablirait dans l'ancien état**»⁴.

¹ *Negant (Galli) verum esse regem qui hoc oleo non sit delibutus.*

² *Eritis locum tenens Regis cœlorum qui est rex Franciæ, IV, 220*

³ *Et ego dico tibi ex parte de Messire que tu es vrai héritier de France et fils du roi (ibid.)*

⁴ *Quod donaret regnum suum regi cœlorum, et quod rex cœlorum post hujusmodi donationem, etc. (IV, 193).*

Cette demande de la céleste envoyée fut connue au loin : Ebhérad de Windecken, trésorier de l'empereur Sigismond, a inséré dans l'histoire de son Maître sur la pucelle des pages d'autant plus intéressantes que, d'après Quicherat, il écrivait sur des renseignements venus de la cour de France. Parlant de l'arrivée de la jeune Lorraine, il dit que la première chose qu'elle demanda au roi fut : **de se démettre de son royaume, d'y renoncer, et de le remettre à Dieu de qui il le tenait** (IV, 270).

Cette RENONCIATION se fit de la manière la plus piquante. Nous le savons par l'auteur du *Breviarium historiale*, un clerc français qui vivait à Rome, attaché peut-être à la personne du Pape Martin V. «Un jour, écrit-il, la Pucelle demanda au roi de lui faire un présent. La prière fut agréée... Elle demanda alors que le royaume de France fut le présent sollicité : le roi étonné le lui donna après quelque hésitation, et la jeune fille l'accepta ; elle voulut même que l'acte en fut dressé et lu par les quatre secrétaires du roi. La charte rédigée et lue à haute voix, le roi resta un peu **ébahi**, lorsque la Pucelle le montrant à l'assistance dit : «Voilà le plus pauvre chevalier du royaume ; et après un peu de temps, en présence des mêmes notaires, **disposant en maîtresse du royaume de France**, elle le remit entre les mains de Dieu tout-puissant. Puis au bout de quelques autres moments, elle investit le roi Charles du royaume de France. De tout cela elle voulut qu'un acte solennel fut dressé par écrit» (I, 18).

Légende, légende, crient tous d'une voix les ennemis du surnaturel. Le mot est commode pour se débarrasser de tout ce qui déplaît dans des écrits dont rien ne nous autorise à suspecter l'authenticité. Il dispense de longues recherches critiques - que l'envoyée du ciel ait pris ce moyen pour inculquer dans l'esprit de Charles Vil, qu'il n'était que **le LIEUTENANT : le locum tenens, du vrai Roi de France, Notre-Seigneur**, rien n'est plus conforme à son caractère, plus en harmonie avec les paroles que nous venons de citer, avec les paroles et les actes qu'il nous reste à faire connaître. L'auteur du *Breviarium historiale* n'insère pas à la légère toutes les nouvelles qui lui viennent de France. Il laisse dans son manuscrit des blancs, parce qu'il veut plus ample confirmation de faits de la Pucelle parvenus à son oreille.

C'est au nom de Jésus-Christ-Roi que la Vénérable somme les envahisseurs de rentrer dans leur île, les Faux-Français égarés de faire obéissance au gentil roi Charles. Le ton est d'ailleurs tout différent. **Les Anglais sont des étrangers qu'il faut expulser, les Faux-Français des frères qu'il faut réconcilier avec le reste de la famille, dont ils se sont séparés.**

Aux Anglais elle écrit : «Je suis envoyée par le Roi du Ciel pour vous bouter hors toute France... Quittez cette pensée : Vous ne tiendrez pas le royaume de France de Dieu, le Roi du Ciel, le Fils de sainte Marie ; mais le tiendra le roi Charles vrai héritier, car le Roi du Ciel le veut, et cela lui est révélé (au roi Charles) par la Pucelle, lequel (Charles) entrera à Paris en bonne compagnie» (*Vraie Jeanne d'Arc*, IV, 25).

Et dans une autre lettre écrite d'Orléans : «Vous hommes d'Angleterre qui n'avez nul droit dans ce royaume de France, le Roi des Cieux vous ordonne et mande par moi Jeanne la Pucelle que vous quittiez vos forts et rentriez dans vos parages ; faute de quoi je vous ferai un tel hahay (je vous infligerai une telle défaite) **qu'il en sera perpétuelle mémoire**» (Ib. 227).

Aux places françaises, elle disait en se présentant aux barrières : *Rendez-vous au Roi du ciel et au gentil roi Charles* ; et elles obéissaient (Ib. III, 185 et alibi).

Dans sa brièveté, la lettre aux habitants de Troyes est pleine des idées que la Libératrice se faisait de sa mission : la voici :

«Jésus-Marie.

«Très chers et bons amis, si tel est votre bon plaisir, Seigneurs, bourgeois et habitants de la ville de Troyes, Jeanne la Pucelle vous mande et fait savoir de par le Roi du ciel, son droiturier et souverain seigneur, au royal service duquel elle est un chaque jour, que vous fassiez vraie obéissance et reconnaissance au gentil roi Charles roi de France, qui sera bien brief à Reims, et à Paris, qui que vienne contre, et en ses bonnes villes du saint royaume.

«Loyaux Français, venez au devant du roi Charles, et qu'il n'y ait pas faute. Ne redoutez rien, ni pour vos corps, ni pour vos biens, si ainsi le faites : et, si ainsi ne le faites, je vous promets et certifie sur vos vies que nous entrez, à l'aide de Dieu, en toutes les villes qui doivent être du saint royaume, et nous y ferons bonne paix ferme qui dure, qui que vienne contre» (Ibid. IV, 5).

Le Roi-Jésus droiturier et souverain seigneur du saint royaume de France, Charles Son Lieutenant pour y établir une paix ferme qui dure, parce qu'elle sera basée sur le droit qu'il est venu imposer au monde, c'est toute la mission de Son envoyée.

Les mêmes pensées se trouvent exprimées avec un accent plein de respect, et un ton suppliant, dans la lettre au tout puissant duc de Bourgogne.

«Jésus Maria.

«Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jeanne la Pucelle vous requiert de par le Roi du ciel, mon droiturier et souverain Seigneur, que le roi de France et vous, fassiez bonne paix ferme qui dure longuement. Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens, et s'il vous plait de guerroyer, allez sur les sarrazins.

«Prince de Bourgogne, je vous prie et supplie tant humblement que requérir vous puis, que vous ne guerroyez plus au **saint royaume de France**, et faites retirer incontinent et brièvement vos gens qui sont en aucunes (quelques) places et forteresses dudit **SAINT ROYAUME**. De la part du gentil roi de France, il est prêt de faire la paix, sauf son honneur ; cela ne tient qu'à vous.

«Et je vous fais savoir de la part du roi du Ciel mon droiturier et souverain Seigneur, pour votre bien, et pour votre honneur, et sur vos vies, que vous ne gagnerez point bataille à l'encontre des loyaux Français, et que **tous**

ceux qui font la guerre au dit saint royaume de France font la guerre au Roi Jhésus, Roi du Ciel et de tout le monde, mon droiturier et souverain seigneur»... (Vraie Jeanne d'Arc, IV, 56).

V

La Pucelle disait à ses juges que **sa bannière** lui était quarante fois plus chère que son épée, pourtant miraculeusement révélée. N'était-ce pas dire que beaucoup plus que l'épée, **la vertu de son Seigneur peint sur sa bannière, était l'explication de ses miraculeux exploits** ? La bannière fut pour la Vénérable ce que le Labarum fut pour le premier empereur chrétien. Comme le Labarum, elle fut faite et confectionnée dans tous les détails par l'ordre du Ciel, nous a-t-elle dit. Les paroles des Saintes : *Prends hardiment l'étendard de ton seigneur, Dieu te sera en aide*, sont, quant au sens, les mêmes que celles adressées à Constantin : ***In hoc signo vinces***. Le Labarum se composait seulement de la croix et du monogramme du Christ. Il fallait faire connaître au fils de Constance Chlore et à ses soldats, encore en grande partie païens, la vertu du signe Rédempteur. La Vénérable était suscitée pour **RAVIVER LA FOI À JÉSUS-CHRIST-ROI, et par Jésus-Christ nous soulever dans le monde surnaturel**. C'est ce qu'exprimait la bannière.

Au centre d'une toile de boucassin, frangée de soie, apparaissait porté sur les nuées du ciel, l'HOMME-DIEU avec Ses plaies rayonnantes, par suite avec celle de Son Cœur. D'une main Il tenait le monde, qu'Il jugera, de l'autre Il bénissait deux lis que Lui présentaient deux anges. Sur les côtés on lisait les noms : Jhesus, Maria¹.

Au milieu d'un écusson d'azur, un colombeau tenait en son bec une banderole avec ces mots : *de par le Roi du ciel* (Greffier de la Rochelle, III, 204). Une annonce était peinte sur le fanon (*Journal du siège*, III, 120). D'après le mystère du siège un soleil rayonnait au sommet de la bannière (IV, 329, et Justigniani, III, 585).

C'est donc **la Trinité**, le Père représenté par le soleil, le Saint-Esprit par le colombeau, conférant à l'humanité du Christ immolé l'empire et le jugement du monde. En attendant qu'Il vienne porté sur les nuées du ciel, les anges présentent à Ses bénédictions, soulèvent jusqu'à Lui, le saint royaume figuré par les lis, **et avec le saint royaume les autres royaumes chrétiens à la tête desquels il se trouve**. La Trinité, la divine Mère, les anges, les élus, c'est l'Eglise victorieuse de là-haut, au nom de laquelle Jeanne disait être venue, l'Eglise rangée autour du Médiateur, le Fils de Dieu Incarné et Rédempteur.

La bannière fut l'arme principale de la Libératrice. Elle la portait le plus souvent elle-même pour éviter de donner la mort ; ce qu'elle ne fit jamais. **La seule vue du signe céleste portait l'effroi parmi les ennemis**. Jeanne avait promis la prise des Tourelles aussitôt que la queue de son étendard en toucherait les murailles. *«Jeanne, la queue y touche*, lui fut-il dit enfin : *Entrez, tout est vôtre*, répondit-elle, et ils escaladèrent la bastille comme une *grouée d'oiseaux*, dit une chronique contemporaine. Le Seigneur de Jeanne les en mettait en possession.

A Reims l'étendard ombrageait le monarque miraculeusement intronisé. Jeanne interrogée sur ce fait donna la réponse si connue, *il avait été à la peine, il fut à l'honneur*. Ne peut-on pas y voir une signification plus élevée ; l'image du suzerain investissant son Lieutenant au saint Royaume ?

L'investiture n'était pas sans conditions. Le Pontife les rappelle au monarque intronisé. Ce n'est pas pour lui qu'il doit régner, c'est **pour la défense des faibles et des opprimés, et pour faire régner la justice**. Il doit attendre sa récompense dans le ciel et non pas sur la terre. Nous verrons que la Vénérable n'avait pas omis de les rappeler au futur Lieutenant du Christ, lorsqu'elle s'offrait pour lui mettre au front la couronne du saint royaume.

La royauté de Notre-Seigneur était inscrite sur la bannière. L'obligation de marcher à la suite de celle qui la portait était encore plus significative.

L'on sait qu'au Moyen-Age, l'hommage du vassal au suzerain était accompagné de certains signes en apparence singuliers et bizarres, quand on les considère indépendamment de la sujétion qu'ils étaient destinés à rendre sensible. Nous avons rappelé la parole de la Bienheureuse : *Il n'y a de salut qu'en moi, ainsi le veut mon Seigneur*. Qu'était-ce donc que l'obligation de tenir la couronne de la main de la pauvre villageoise, sinon un signe très expressif de la **suzeraineté** de Celui qui l'envoyait ?

En face de la chrétienté ébahie et contemplant ce spectacle sans précédent, l'héritier de la couronne de Clovis et de Charlemagne, le descendant de Robert-le-Fort, de Hugues Capet, de Philippe-Auguste et de saint Louis, entouré de sa noblesse, devait se laisser conduire à Reims, à 150 lieues, par la plus humble, la dernière de ses sujettes, par une fillette qui, vraisemblablement, n'était pas entièrement de condition libre, par la fille de l'un de ces vassaux si méprisés, si foulés ! Telle était la volonté du suzerain. *Ainsi le veut mon Seigneur*. Quel **hommage féodal** aussi parlant à tous les yeux ?

La raison devait s'anéantir ; **l'orgueil de la race devait être foulé aux pieds**. Rien d'étonnant dans les longs examens de Chinon et de Poitiers. Sans doute la fillette donnait de nombreux signes de sa mission ; les sages avaient dit qu'il fallait la mettre à l'œuvre ; mais comment réaliserait-elle ses promesses ? Comment s'accomplirait un fait complètement en dehors de ceux qu'avaient enregistrés les annales humaines ? Le malheur avait abattu le jeune roi déshérité, renié par un père fou, par une mère dénaturée, auxquels il avait été contraint de faire la guerre, pour empêcher la France de devenir anglaise. Il était comme le **prisonnier de ses favoris** qui exploitaient ses malheurs, s'enrichissaient des débris de sa fortune, et se disputaient les armes à la main le pouvoir de le gouverner. Aussi, malgré ses sympathies vraies et profondes pour l'héroïne, ne s'avance-t-il qu'en **tremblant**. Il fut

¹ Voir ce que Jeanne a dit de son étendard *Vraie Jeanne d'Arc*, IV. 34-39, cf. Ebérard de Windeclien, *ibid*, 271, Pancrace Justigniani. III, 585.

comme traîné à Reims, toujours hésitant, même après les miraculeux exploits de l'envoyée du ciel. Il les proclama dans ses lettres aux bonnes villes : et cependant après la délivrance d'Orléans, et la campagne de la Loire, pour le décider à marcher vers Reims, la guerrière doit prendre les devants avec **l'armée qui ne demande qu'à la suivre** ; elle était déjà à six lieues de Gien, lorsque le roi finit par s'ébranler avec sa noblesse.

La Bienheureuse demandait des réformes étendues. - Nous le verrons - elles atteignaient surtout ceux qui disposaient de la personne du roi. On était à une époque de poussée démocratique. Le Bourguignon n'avait du sa popularité qu'à l'appui donné aux Cabochiens. Celui qui est venu, non pas pour détruire les classes, mais **les fondre dans une mutuelle estime, et de mutuels services**, voulait que ces Armagnacs, si fiers, si pleins de dédain pour les manants, fussent conduits à la victoire par la fillette de l'un de ces mêmes manants. **L'HOMME-DIEU combattait ainsi une des formes de l'orgueil les plus irréductibles**, celle dont Chateaubriand a dit : «**Toute aristocratie par nature est ingrate et ingagnable pour ceux qui ne sont pas nés dans ses rangs**»¹. **Un vrai et profond christianisme peut seul en avoir raison**, et faire passer dans la conduite de la vie, cette maxime de **saint Thomas**, résumé de ce que la morale chrétienne renferme de plus élevé, **l'unique solution de la question sociale : Toute supériorité, de quelque ordre qu'elle soit, n'est départie que pour que les autres en reçoivent le bénéfice**².

Il en coûta toujours beaucoup à plusieurs des capitaines royaux de subir l'ascendant de la *paysanelle*. L'historien officiel du temps, Jean Chartier, n'a pas craint d'écrire ce que Denys Godefroy, à son tour historiographe deux cents ans après, biffait de la chronique de son prédécesseur : «**Bien souvent ledit Bâtard (Dunois) et les autres seigneurs s'abouchaient pour aviser ce qu'il y avait à faire ; et quelques conclusions qu'ils prissent, quand Jeanne la Pucelle arrivait, elle concluait tout à l'opposite, et quasi contre toutes les opinions des chefs de guerre. - De quoi toujours lui en prenait bien. Il ne se fit pas chose dont il faille parler que ce ne fut sur l'entreprise de Jeanne la Pucelle. - Encore que les capitaines et gens de guerre exécutassent ce qu'elle disait. Jeanne allait cependant toujours à l'escarmouche armée de son harnais (de toutes pièces), quoique ce fut contre la volonté de ces mêmes chefs de guerre. Elle montait sur son coursier toute armée, aussi prestement que chevalier qui fut en la cour du roi; ce dont les gens de guerre étaient **ébahis et courroucés****» (*Vraie Jeanne d'Arc*, III, 151).

La veille de la prise des Tourelles, les capitaines royaux tiennent conseil, et envoient l'un d'eux dire à la Pucelle qu'ils ont résolu de différer l'attaque de l'imprenable bastille. - «**Vous avez été à votre conseil, et j'ai été au mien, répondit-elle, et croyez que le conseil de mon Seigneur tiendra et s'exécutera, et que le conseil des hommes s'évanouira**» (Ibid IV, 229). - Le lendemain dès le lever du soleil, forte des milices communales, et des hommes d'armes, Jeanne faisait de force ouvrir la porte de Bourgogne que le bailli de Gaucourt voulait tenir fermée, passait la rivière et commençait l'attaque qui n'était victorieuse qu'au coucher du soleil. Les capitaines royaux ne vinrent y prendre part **que lorsqu'ils virent la bonne tournure qu'elle prenait** (Ibid. III, 82).

La sainte Fille n'eut pas à vaincre cette résistance dans la campagne de la Loire. Le généralissime nominal était le duc d'Alençon, qui, selon les ordres reçus, se conformait à la direction de la Pucelle. Mais ses triomphes, qui jetaient la Chrétienté dans la stupeur, ne faisaient **qu'exciter les secrets ressentiments des envieux, et faire redouter à l'odieux LaTrémoille d'être renversé**. - Aux portes de Reims, à Châlons, Jeanne disait à l'un de ses compatriotes venus pour la voir dans son triomphe : **Je ne crains que la trahison** (*Vraie Jeanne d'Arc*, II, 194). Ce fut après le sacre, alors qu'elle avait donné de sa mission des preuves plus éclatantes, que l'on affecta de se passer davantage de sa direction. - Il n'y avait de regards que pour elle ; nouveau trait de ressemblance avec le Maître, dont il est écrit qu'après la résurrection de Lazare, Ses envieux disaient : Que ferons-nous, tout le monde court vers Lui (Jean, XI, 47, 48). On persuada au roi qu'au lieu de tenir sa capitale des mains de l'inspirée, mieux valait la recevoir du duc de Bourgogne, qui promettait fallacieusement de l'y introduire. De là les trêves insensées du 28 août à Compiègne, lorsque déjà autour de Paris avec le duc d'Alençon et le gros de l'armée, l'héroïne n'attendait que la venue du Roi pour l'en rendre maître. Ce ne fut qu'à force de messages qu'on parvint à le faire venir jusqu'à Saint-Denys. **L'on ménagea à la guerrière l'échec du 8 septembre** (*Vraie Jeanne d'Arc*, t. IV, p. 87 et sq.). Le grave père Daniel va jusqu'à dire que **plusieurs voulaient la faire périr** (*Histoire de France*, la prise à Compiègne). Du moins l'empêcha-t-on de recommencer l'attaque. Malgré elle l'armée fut avec le roi ramenée vers la Loire et dissoute. L'on n'en vit jamais de plus patriotique. **La miraculeuse mission était interrompue par eux-mêmes en faveur desquels elle était accordée**. De fortes conjectures autorisent à penser que la Bienheureuse a été livrée à Compiègne par Flavy d'accord avec La Trémoille.

Encore une fois dans la personne de celle qu'il pénétrait de Sa vertu, l'on peut dire du Rédempteur qu'*Il est venu parmi les Siens et que les Siens ne L'ont pas reçu*. **Le bûcher de Rouen expia tant d'infidélité** : comme le Calvaire avait expié celle des Juifs. Après vingt ans de guerre, la merveilleuse conquête de la Normandie et de la Guyenne amenèrent la totale expulsion de l'envahisseur, que la Libératrice aurait accomplie, si elle avait été suivie au lieu d'être entravée.

JÉSUS-CHRIST ROI, C'EST LA LOI CHRÉTIENNE DEVENUE LA LOI FONDAMENTALE, la loi constitutionnelle des Etats, s'imposant également aux grands et aux petits, pénétrant l'ordre politique, civil, domestique, refoulant les passions égoïstes qui le bouleversent, conférant à tous une céleste dignité et d'ineffables espérances. La Bienheureuse en pressait l'application par les réformes qu'elle demandait.

¹ *Mémoires d'Outre Tombe*, p. 367, éd. de 1864.

² *Illud in quo homo excellit ipsi datur a Deo, ut ex eo aliis prosit* (2a 2æ p 13 l ar.).